

KENSTRIVADEGOU SONEREZH AR VRO

MENEZ MEUR - HANVEC

Trophée du Sanglier d'Or

Dimanche 28 juin 2009

PAPERENN ENSKRIVA / BULLETIN D'INSCRIPTION

STROLLAD TABOULINOÙ / ENSEMBLE BATTERIE

Article 1 : Les ensembles batteries sont composés de 3 caisses claires, 1 ténor, 1 basse minimum

Article 2 : les ensembles doivent interpréter un solo d'une durée minimale de 3 minutes

Ils peuvent interpréter soit un solo ou une suite de danse et/ou de marche en incluant au minimum 2 rythmes.

Article 3: les ensembles peuvent se faire accompagner par un moniteur.

Anv ar strollad / Nom de l'ensemble : _____

Rummad / Catégorie OPEN

Anv, chomlec'h ha pellgomz an den e karg / **Nom, adresse et téléphone du responsable**

.....
.....
.....

A renvoyer avant le

14/06/2009

à B.A.S 29

55, impasse de l'Odet

29000 QUIMPER

Tél & Fax : 02.98.90.41.53

email: bas29@wanadoo.fr

Roll an toniou c'hoariet / Répertoire joué :

1
2
3
4
5

Anvioù ar re a gemer perz / Nom des participants :

Nom	Prénom	repas		Nom	Prénom	repas	
		oui	non			oui	non

Nous demandons une participation pour les repas de 2 € à régler à l'inscription

Nombres de repas: X 2 € = € par chèque à l'ordre de BAS29

Concours Soliste & Ensemble Batteries & Pipe Band

SOLISTE BATTERIE

Article 1 – Le Championnat

Le concours de Soliste batterie de Menez Meur n'est pas pris en compte pour l'attribution des titres de Champions de Bretagne

Article 2 – Les catégories

Six catégories sont constituées en fonction de l'âge et du niveau d'expérience des concurrents :

- Catégorie moins de 14 ans
- Catégorie moins de 18 ans B.
- Catégorie moins de 18 ans A.
- Catégorie « open » B.
- Catégorie « open » A et A'

La catégorie moins de 14 ans ne comporte qu'un seul niveau. Selon le nombre de concurrents, la commission d'organisation pourra mettre en place des poules qualificatives qui donneront chacune lieu à un classement. Chaque poule qualificative ne pourra être constituée de plus de 12 concurrents. Les 4 premiers de chaque poule participeront à la finale mais le nombre de concurrents sélectionnés pour la finale ne pourra toutefois pas dépasser 12. Le classement de la finale tiendra lieu de classement de la catégorie. Il ne sera aucunement influencé par les classements des poules qualificatives.

La date de référence pour l'inscription dans l'une ou l'autre des catégories est celle de la 1^o épreuve du Concours. Les concurrents ayant leur anniversaire le jour de cette épreuve devront se présenter dans la classe d'âge supérieure.

Chaque concurrent ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie pour l'année. S'il le souhaite, un concurrent âgé de moins de 14 ans peut s'inscrire en catégorie moins de 18 ans, voir « open ». De même, un concurrent âgé de moins de 18 ans peut s'inscrire en catégorie « open ».

Article 3 – Le répertoire

Les concurrents doivent interpréter les morceaux suivants :

Catégorie moins de 14 ans :

En poule qualificative : Une danse bretonne (limitée à 2 thèmes).

En finale : Une marche bretonne et une danse bretonne (limitée à 2 thèmes).

S'il n'y a pas de poules qualificatives : Une marche bretonne et une danse bretonne (limitée à 2 thèmes).

Catégorie moins de 18 ans B.

Une marche bretonne

Une danse bretonne (limitée à 2 thèmes).

2 phrases de Jig écossaise

Catégorie moins de 18 ans A

Une marche bretonne

Une danse bretonne.

4 phrases de jig écossaises

Catégorie open B :

Une marche bretonne ou écossaise

Une danse bretonne (limitée à 2 thèmes).

Catégorie open A :

Une marche bretonne.

Une danse bretonne.

Une suite écossaise composée :

d'une marche 2/4 (4 ou 6 phrases)

d'un strathspey (4 ou 6 phrases)

d'un reel 2/2 (4 ou 6 phrases)

Catégorie open A' :

Une marche bretonne.

Une danse bretonne.

Une suite écossaise composée de 3 rythmes différents à partir de 2 phrases par rythme

La durée totale de la prestation n'est pas limitée. Toutefois, le comité d'organisation souligne qu'une suite trop longue multiplie les risques d'erreurs du concurrent.

Article 4 – L'accompagnement

Dans toutes les catégories, les concurrents doivent être accompagnés par au moins un musicien.

Article 5 – Le passage en catégorie supérieure

Dans les catégories « open » et moins de 18 ans, les deux meilleurs du concours classés en niveau B accèdent automatiquement en niveau A de la même catégorie pour la saison suivante (sous réserve d'avoir toujours l'âge requis). La commission d'organisation peut, si le nombre de concurrents est trop important dans le niveau B, faire accéder d'office plus de deux concurrents en niveau A pour la saison suivante.

Dans la catégorie moins de 18 ans niveau B, les concurrents ayant été primés et changeant de classe d'âge la saison suivante, pourront être inscrits d'office en open niveau A ou A' par la commission d'organisation.

De même, dans la catégorie moins de 14 ans, les concurrents ayant été primés et changeant de classe d'âge la saison suivante, pourront être inscrits d'office en catégorie moins de 18 ans niveau A par la commission d'organisation.

Article 6

La participation au concours de Menez Meur implique l'acceptation de son règlement dans son intégralité.

Le non-respect du règlement sera sanctionné par le jury. La sanction pourra aller de la simple baisse de la notation jusqu'au déclassement du candidat. Les décisions du jury sont sans appel.

Les résultats seront annoncés de façon globale, les prix seront attribués aux premiers de chaque épreuve et au tiers gagnant du classement général, toutefois les classements détaillés seront à la disposition des concurrents.

Trophée du Sanglier d'Or ENSEMBLE BATTERIES

Article 1 : Les ensembles batteries sont composés de 3 caisses claires, 1 ténor, 1 basse minimum

Article 2 : les ensembles peuvent interpréter soit un solo ou une suite de danse et/ou de marche en incluant au minimum 2 rythmes.

Article 3 : les ensembles peuvent se faire accompagner par un moniteur.

PIPE BAND

Ce concours comporte 2 catégories :

Pipe-Band

confirmé 1^{ère} et 2^{nde} catégorie

non confirmé 3^{ème} et 4^{ème} catégorie

Ces formations non confirmées peuvent être encadrées par un formateur cornemuse et un formateur batteur, le reste de la formation étant constitué d'éléments non confirmés.

Article 1 : La formation devra être constituée d'un minimum de : 8 Cornemuses, 2 caisses claires, 1 Tambour basse, 1 Tambour ténor. Total minimum : 12

Article 2 : La prestation sera du type « Musical Sélection ».

(Mélange et enchaînements libres de Marche(s), Slow Air(s), Strathspey(s), Reel(s), Hornpipe(s), et Jig(s)).

Article 3 : La prestation s'exécutera sans interruption.

Article 4 : La prestation sera jugée selon les critères en vigueur en Ecosse.

Article 5 : Les résultats feront l'objet de classements. Prix 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} prix en espèce et remise des « trophée EDDU » et de divers lots.